Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213502438-20251212-2025_12_181-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 DECEMBRE 2025

Auteur du document :Mme Cécile PARLOT, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 15/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze décembre, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Cécile PARLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	05/12/2025
Date d'affichage de la convocation	05/12/2025
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	12
Nombre de conseillers votants	16

Etaient présents :

Jean-Claude NOËL, 1er Adjoint	Serge VANNIER, conseiller municipal
Roselyne MEDARD, 2ème Adjointe	Régis ROUSSEL, conseiller municipal
Pascal MAHE, 3ème Adjoint	Olivier GUERINEL, conseiller municipal
Zilpa VILSAMON, 4ème Adjointe	Anne-Sophie RONDIN, conseillère municipale
Pascale LOISEAU, conseillère municipale	Henri-Jean DOLAINE, conseiller municipal
Isabelle RENAULT, conseillère municipale	

Etaient absents excusés : Florian Coudray ; Anne-Cécile Jouan ; Arnaud Sabin ; Tiphaine Sourdin ; Géraldine Guillaume ; Ludovic Martin ; Dominique Delaunay

Etait absent :

Pouvoirs :
de M.Florian Coudray à Mme Cécile Parlot
De Mme Anne Cécile Jouan à Mme Isabelle Renault
De Mme Géraldine Guillaume à Mme Roselyne Médard
De M.Ludovic Martin à M.Serge Vannier

Mme Roselyne MEDARD est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2025/12-181 : Objet : Rénovation éclairage public – Tronçons du Guélus - Devis

Rapporteur : M.Jean-Claude Noël, 1er Adjoint

Le SDE35 soumet un nouveau devis au Conseil municipal, dans le cadre des travaux de rénovation de l'éclairage du Guélus. Lors du diagnostic initial, le défaut de plusieurs tronçons n'avait en effet pas pu être repéré.

Le devis du SDE 35 est le suivant :
PE25-1069 – Résidence du Guélus
Remplacement des tronçons T3204-T3205, T3208-T3209 et T3213- T3220 en défaut

Base de calcul de la participation TTC	17 271.80 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213502438-20251212-2025_12_181-DE

Subvention SDE35 (calculée sur le TTC)	20%
Montant estimé de la participation du SDE35	3 454.36 €
Montant estimé de la participation de la commune en TTC	**13 817.44 €**

La commission des finances a émis un avis favorable à la signature du devis.

Vu l'avis de la commission des finances du 09/12/2025,
Après avoir entendu l'exposé du Maire, et les débats

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, dont quatre pouvoirs par :
16 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Approuve** la signature du devis du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine pour les travaux de rénovation de l'éclairage de la résidence du Guélus au montant de 13 817.44 € TTC à la charge de la commune de Romagné ;
- **Autorise** Mme le Maire ou son représentant à signer le devis et tous documents en lien avec cette délibération ;
- **Dit** que les crédits ont été inscrits au BP 2025, en section d'investissement, opération 2022-06.
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 15/12/2025
- *de la publication :*
Le : 15/12/2025
Le Maire, Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

La Secrétaire de séance, Mme Roselyne MEDARD

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire

Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)